

Résolution du 27 juin 2022 de Mmes et M. Bénédicte Amsellem, Matthias Erhardt, Léonore Baehler, Ana Maria Barciela Villar et Anna Barseghian: «Pour l'installation de fontaines à eau sans plus tarder dans les gares CFF de la ville de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 28 juin 2022)

RÉSOLUTION

Considérant:

- le désastre écologique de l'eau en bouteilles dont l'empreinte écologique serait 1000 fois plus importante que celle de l'eau minérale potable du réseau public (cf. notamment publication en ligne des SIG et de l'Université de Neuchâtel);
- le nombre de passagers transitant par les gares CFF sises sur le territoire de la Ville de Genève (Cornavin, Sécheron, Champel et Eaux-Vives);
- que lesdites gares ne disposent pas de fontaines à eau accessibles afin de remplir une gourde en lieu et place d'acheter une bouteille d'eau ou de soda dans un commerce de la gare;
- qu'avec le réchauffement climatique, cette problématique devient d'autant plus critique;
- que les CFF ont d'ores et déjà aménagé des fontaines à eau notamment dans les gares de Bâle, Lausanne, Winterthour et qu'ils s'en prévalent sur leur site internet;
- que l'accessibilité à l'eau douce potable y compris dans le domaine public est un facteur important de la qualité de vie en ville,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'interpeller et négocier sans plus tarder avec les CFF s'agissant de l'installation de fontaines à eau dans les gares sises sur le territoire de la Ville de Genève;
- d'interpeller le Conseil d'Etat pour qu'il en fasse de même s'agissant des gares CFF situées dans le reste du canton.